

Allonger le temps de parole des élèves

Fiche méthodologique

Avant d'utiliser les liens ci-dessous :

- . Ouvrez le fichier Calc « Transcriptions_Matrice traitement » (MT)

ATTENTION : avant toute intervention sur la feuille de calcul, lisez attentivement l'encadré sous le tableau SYNTHÈSE. Par mesure de sécurité, faites d'abord une copie du fichier original, et travaillez sur cette copie.

- . Ouvrez votre fichier « Transcriptions_Feuille de saisie » (FS)
- . Copiez le contenu de FS et collez-le dans MT comme indiqué dans l'encadré de MT.

I. Cadre de la séance

Complétez le tableau

Date :	
Classe :	
Groupe :	

Niveau(x)	
Séance n° sur	
Nb d'élèves	

II. Statistiques

1. Favoriser la parole des élèves

Idéalement, les interventions de l'enseignant doivent rester inférieures à 25 % du nombre de mots prononcés. Un pourcentage supérieur peut indiquer un excès de guidage préjudiciable à l'expression des élèves. Pour que ceux-ci puissent développer leur propre discours, ils doivent disposer de temps...

Complétez le tableau 1

Tableau 1 : Répartition des temps de parole_ tableaux de synthèse(cliquer sur le lien)

L'adulte s'efface pour favoriser l'expression des élèves

	Nb. Total de mots	Nb d'interventions	Nb moyen de mots/int
Enseignant			
Élèves			
% enseignant			

2. Assurer un guidage ouvert, souple et non directif

Les interventions « à contenu » sont composées d'expressions porteuses d'information. Les interventions « sans contenu » regroupent les relances, les incitations, les encouragements, les demandes de précisions etc. Elles sont brèves et n'influencent pas le discours de l'élève.

Tableau 2 : Nature des interventions de l'enseignant

L'enseignant favorise les questions ouvertes, incitations, relances etc.

	Interventions	Nb d'interventions
Enseignant	À contenu	/
	Sans contenu	/

Pour compléter ce tableau, cocher la [colonne F de la feuille « Synthèse stat »](#)

3. Évaluer la participation des élèves

Les moyennes relatives aux nombres de mots prononcés à chaque intervention, peuvent être trompeuses. Affiner par une observation

- . de la cohérence du discours par rapport au contexte : prise en compte du « déjà dit »...
- . des discours les plus longs pour en évaluer la qualité

Cette classification apporte des éléments pour la constitution de groupes de « petits », « moyens » et « grands » parleurs, par une prise en compte de la longueur du discours.

Participation des élèves (voir « [Tableaux de synthèses](#) » et feuille « [Sous-totaux](#) »)

Vos commentaires sous forme de tableau ou/et de texte

4. Permettre au discours de se développer

A partir de la transcription chronologique, l'identification des différentes phases de développement du discours permet d'objectiver les éléments favorisant sa structuration. A partir d'un questionnement initial ouvert, s'ensuit idéalement une suite de propositions des élèves : points de vues, hypothèses, compléments et rebondissements sur les propositions des pairs... **Ainsi se développe et s'élabore la pensée, sa structuration et son expression** (schéma $Q \rightarrow R \rightarrow R \rightarrow R \rightarrow R \dots$ $Q_m \rightarrow R \rightarrow R \rightarrow R \rightarrow R$ etc.).

La multiplication des questionnements n'autorise pas le temps de développement nécessaire à ce processus (schéma $Q \rightarrow R$ $Q \rightarrow R, R$ $Q \rightarrow R$ etc.)

Idéalement une articulation autour de 2 à 4 thématiques sur une séance de 20 mn, autorise ce processus d'élaboration. Le guidage de l'enseignant incite à une exploration de ces thématiques. En conséquence, il est recommandé de les recenser au préalable.

Structure de la séance

(Surlignez en Gras + police 14, les interventions de M marquant un changement de thème dans le [déroutement de la séance](#))

Vos commentaires sous forme de tableau ou/et de texte

5. Développer les compétences langagières discursives

Paramètres retenus pour une évaluation puis un développement des compétences langagières discursives (les codages entre parenthèses légendent le tableau 5) :

1. Répétition partielle ou totale d'un discours entendu ou déjà prononcé par un pair (Rp)
2. Reformulation d'une intervention avec modification syntaxique ou lexicale (Rf)
3. Complémentation syntaxique, phrastique ou thématique d'une intervention (Cp): l'élève prend en compte le discours précédent.
4. Introduction d'un thème nouveau (Th)
5. Énonciation d'au moins 4 propositions articulées entre elles (Prop)
6. Formulation synthétique (Fs)

Les relances et incitations auront pour objectif de faire évoluer ces compétences langagières vers un enchaînement de propositions articulées entre elles.

*Sur le fichier « Matrice de traitement », utilisez le codage proposé dans la colonne F de la feuille « **analyse qualitative** »*

6. Développer les compétences linguistiques

Paramètres retenus pour une évaluation puis un développement des compétences linguistiques (voir feuille « **analyse qualitative** ») :

- Utilisation des pronoms. Stimuler l'utilisation du « je » dès la petite section
- Utilisation de connecteurs spatiaux, temporels et logiques
- Propositions de phrases simples, multiples ou complexes
- Temporalité des verbes (Tp)

Le questionnement initial induit l'utilisation de ces différents éléments dans les réponses obtenues :

Une question débutant par :

. (à votre avis,) « pourquoi... », favorisera l'utilisation de « parce que » ;

. « Que pensez-vous de... », induit une réponse au présent

. « Comment ça s'est passé ? » induit une réponse au passé composé ;

etc.

L'enseignant dispose ainsi d'une importante latitude pour faire progresser la structuration du discours des élèves.

Compétences linguistiques observées au cours de la séance et inductions générées par l'enseignant

Vos commentaires sous forme de tableau ou/et de texte